

**Pour être valable cette procuration devra être en possession  
d'Ackermans & van Haaren SA au plus tard le mardi 22 mai 2018.**

**PROCURATION**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LUNDI 28 MAI 2018

ACKERMANS & van HAAREN SA

Le soussigné, .....  
propriétaire de ..... actions dématérialisées et/ou .....  
actions nominatives d'Ackermans & van Haaren SA dont le siège social est établi à 2000 Anvers,  
Begijnenvest 113, désigne comme mandataire spécial avec possibilité de substitution:  
.....  
à qui il/elle donne tous pouvoirs pour le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire, qui se tient  
le 28 mai 2018 à 15.00 heures au siège social de la société.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

**1. Rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017**

**2. Rapport du commissaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017**

**3. Approbation des comptes annuels statutaires et consolidés**

Proposition de décision : approbation des comptes annuels statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2017, y compris l'approbation d'un dividende brut de **2,20 euros** par action.

Pour                       Contre                       Abstention

**4. Décharge aux administrateurs**

Proposition de décision : décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.

Alexia Bertrand	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Luc Bertrand	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Marion Debruyne SPRL	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Jacques Delen	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Valérie Jurgens	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Pierre Macharis	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Julien Pestiaux	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Thierry van Baren	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Frederic van Haaren	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention
Pierre Willaert	<input type="checkbox"/> Pour	<input type="checkbox"/> Contre	<input type="checkbox"/> Abstention

**5. Décharge au commissaire**

Proposition de décision : décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.

Pour                       Contre                       Abstention

**6. Nomination d' administrateurs**

**6.1** Proposition de décision : approbation du renouvellement du mandat de Monsieur **Thierry van Baren** pour une période de quatre (4) ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2022.

**Thierry van Baren** (°1967, français/néerlandais) est licencié et agrégé en philosophie et est titulaire d'un MBA obtenu à la Solvay Business School. Il est actuellement consultant indépendant. Thierry van Baren a été nommé administrateur d'Ackermans & van Haaren en 2006. Il est membre du comité d'audit et du comité de rémunération.

Pour  Contre  Abstention

- 6.2 Proposition de décision: Prise de connaissance de la démission de Mme Valérie Jurgens en tant qu'administrateur indépendant et approbation de la nomination de Menlo Park SPRL représenté par madame **Victoria Vandeputte**, en tant qu'administrateur indépendant compte tenu du fait que l'intéressée répond aux critères d'indépendance énoncés à l'article 526ter du Code des sociétés et à l'article 2.2.4 de la Charte de Gouvernance d'Entreprise de la société. Ce mandat est accordé pour une période de quatre (4) ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2022.

**Victoria Vandeputte** (° 1971, belge) est ingénieur civil électromécanique de formation (KU Leuven, 1995) et titulaire d'un Master en gestion des risques de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux (1996). Elle est actuellement membre du comité exécutif et Chief Innovation & Marketing Officer de Diversi Foods (Oetker Group). Victoria Vandeputte a plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie chimique et alimentaire, tant au pays qu'à l'étranger, et possède une expertise particulière dans le domaine du marketing et de l'innovation.

Pour  Contre  Abstention

#### **Rémunération**

Chaque administrateur a droit à une rémunération annuelle de base de 30.000 euros et un jeton de présence de 2.500 euros par participation à une réunion du conseil d'administration ou d'un comité consultatif, à l'exception du comité de nomination. Une rémunération annuelle additionnelle de 10.000 euros est prévue pour le président du comité d'audit, 5.000 euros pour les membres du comité d'audit et de 2.500 euros pour les membres du comité de rémunération.

#### **7. Rapport de rémunération**

Proposition de décision : approbation du rapport de rémunération.

Pour  Contre  Abstention

#### **8. Tour de table**

Le mandataire peut, en vertu de cette procuration, représenter le soussigné à toutes les assemblées ultérieures qui se tiendraient avec le même ordre du jour à cause du report de l'assemblée générale ordinaire mentionnée ci-dessus.

Fait à ..... le ..... 2018.